

Non aux racketiciels !

Soumis par Dr_NiNO
06-03-2008

La vente liée/forcée est une pratique généralisée d'un géant bien connu du logiciel ...

Fortes des actions en justice victorieuses contre cette pratique, l'AFUL (Association Francophone des Utilisateurs de Linux et des Logiciels Libres) vous invite par l'intermédiaire de son excellent Guide 2.0 à refuser cet état de fait ...

Marre de payer des logiciels ou un système d'exploitation dont vous n'avez que faire ?

dans la plupart des cas* : pas d'alternative, il faut payer !

Le Guide 2.0 vous guidera pas à pas dans cette démarche en mettant à disposition une quantité d'informations, de conseils et de liens pour vous permettre de vous libérer de cette pratique et éventuellement obtenir un remboursement des logiciels non utilisés !!

Il convient de préciser, un bon arrangement valant mieux qu'un mauvais procès, que l'AFUL vous invite à négocier (juste avant la conclusion de la vente ...) un minimum de 80€ pour un PC nu !

Saluons donc cette initiative qu'on ne pourra taxer d'intéressée puisque l'AFUL n'a rien à vendre ... ou presque

* Dell et Lenovo proposent dès maintenant de passer à l'Open Source (Ubuntu et SuSE)